Document généré le 13 juil. 2025 08:01

Spirale
arts • lettres • sciences humaines

SPIRALE

La lecture dématérialisée. Un avenir déjà écrit ?

Édouard Bourré-Guilbert et Jean-Michel Sivry

Numéro 243, hiver 2013

Nouveaux enjeux de l'édition

URI : https://id.erudit.org/iderudit/68454ac

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Spirale magazine culturel inc.

ISSN

0225-9044 (imprimé)
1923-3213 (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

Bourré-Guilbert, É. & Sivry, J.-M. (2013). La lecture dématérialisée. Un avenir déjà écrit ? *Spirale*, (243), 33–35.

Tous droits réservés © Spirale magazine culturel inc., 2013

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

La lecture dématérialisée. Un avenir déjà écrit?

PAR ÉDOUARD BOURRÉ-GUILBERT ET JEAN-MICHEL SIVRY

Durant la dernière décennie, la lecture dématérialisée a tranquillement pris sa place dans nos habitudes culturelles. On en parlait de plus en plus. On en parle toujours autant mais les acteurs du livre tardent à négocier le virage. Tout se passe comme si le changement de support de la feuille à l'écran consistait à résoudre un simple transfert homothétique. À chaque rentrée, le test ultime de la presse se limite à la question : le Goncourt se vend-il sur tablette ? Aujourd'hui, le choix d'intégrer la numérisation à la chaîne du livre papier semble illusoire ou du moins incomplet, alors que de nouveaux intervenants issus de la technologie colonisent le terrain. Le passage au numérique modifie aussi notre rapport à la lecture et engendre de nouveaux objets culturels. Quelques repères esquissent ici les contours de la mutation à l'œuvre.

UNE PRÉSENCE MARGINALE

Pour écrire l'avenir du numérique, le secteur dématérialisé de l'édition francophone accuse un retard peut-être irrattrapable. D'une part, cette culture n'a pas infusé les milieux du livre très attachés aux formats consacrés. Les états-majors de l'édition n'y ont pas accordé le temps ni les investissements requis. Les sous-traitants font écran à leurs réflexions stratégiques. Leurs orientations restent floues sur certaines notions fondamentales comme les procédés de cryptage ou le choix des formats de conversion. D'autre part, les éditeurs ne disposent pas des clauses adéquates dans les contrats d'édition avec les auteurs. Leur présence dans le secteur de la distribution a été un autre frein puisqu'ils avaient à rentabiliser des investissements déjà considérables. Enfin, ils se sont aussi beaucoup souciés du sort des libraires, leurs principaux alliés, sur des marchés caractérisés par la densité des points d'achat.

Le retard est donc une conséquence de la protection de l'écosystème existant dont l'équilibre était tributaire du format papier. Pourtant, l'écran n'a pas vocation à reproduire l'affection que chaque lecteur a longuement acquise avec la matière papier, son toucher, son odeur, sa densité en mains. Certes, le livre numérique ne sent plus rien, mais il évolue vers une autre forme. Son intitulé même pourrait être révisé, ce qui pourrait faciliter son émancipation. Il véhiculera aussi un contenu différent en répondant davantage aux *desiderata* des lecteurs de demain. Les deux formats peuvent-ils malgré tout durablement coexister ? Chacun semble en tout cas d'avis que la progression du numérique est irréfrénable sans que le livre papier soit pour autant menacé de disparition.

Le public a d'abord dû faire face à la faible commodité des premiers terminaux de lecture ainsi qu'à la rareté des catalogues. L'offre numérique francophone est donc restée très faible et le chiffre le plus répandu est de l'ordre de 1 % des revenus générés par l'édition papier. En ce domaine, *l'exception culturelle* se distingue par la lenteur de son développement ! Le parallèle avec l'industrie de la musique décourage. On dirait que toutes les erreurs commises là se reproduisent ici. La plus malavisée a été l'incapacité ou le refus de déceler tôt un nouvel avatar culturel à part entière et de lui reconnaître le statut de service. D'intégrer dans les modèles industriels la volatilité extrême du nouveau produit. Le public n'a rien compris des procès en tous genres dont l'enjeu était la circulation des contenus. En France, le regroupement des forces du milieu s'est fait contre la domination américaine et non par la construction d'une fédération autour d'un projet. Le verrouillage des fichiers est une autre hésitation peu défendable. Considérer le lecteur comme un fraudeur en puissance anéantit les promesses de la dématérialisation, cette aspiration démocratique de la libre circulation des œuvres et des idées. Par opposition, le projet Google Livres a voulu construire très tôt les bases d'une grande bibliothèque à la disposition de tous, agrégeant, sur le modèle d'Alexandrie, tous les livres du monde.

AVANCE DES FIRMES AMÉRICAINES

Face aux éditeurs traditionnellement arbitres et promoteurs des contenus dont on vient de relever la vision limitée, l'univers numérique est contrôlé par des compagnies qui maîtrisent le contenant, soit les *machines* de lecture et les plateformes de diffusion. Il est frappant d'observer que le vrai *scoop* serait moins le nom du dernier lauréat du Man Booker Prize que la date de lancement du dernier iPad.

Les *pignons sur web* et autres créateurs de technologies, Amazon, son challenger le nippo-canadien Kobo, Google, Apple, occupent le terrain et disposent d'une avance qui

semble difficile à rattraper. Or le diffuseur de contenu est aujourd'hui maître du marché, capable d'imposer ses normes et ses contraintes. Un acteur tel qu'Amazon formate, vend les terminaux de lecture, vend aussi leur contenu et désormais édite. Sera-t-il demain l'auteur des livres de son catalogue, alors qu'avoir un Kindle provoque à coup sûr des achats issus de ce dernier ? L'usage de formats propriétaires cantonne le lecteur à l'univers d'une marque. À l'opposé, on retrouve davantage les formats ouverts du type ePub dans la francophonie. Ils offrent une relative liberté de choix aux consommateurs en permettant l'interopérabilité, c'est-à-dire la capacité de lire une même œuvre sur tous types d'écrans. On voit que le modèle de centralisation verticale des fonctions va à l'inverse de l'*Open Source*, libre possibilité de redistribuer les contenus numérisés et d'accéder aux codes d'origine.

ACCESSIBILITÉ OU PROPRIÉTÉ ?

Avec la disponibilité tous azimuts des supports se pose la question du processus de consommation qui flotte entre deux modèles : celui du téléchargement, c'est-à-dire l'achat pérenne rappelant la pratique antérieure, ou celui de la lecture en ligne selon un droit d'accès loué, relatif et borné. Or ce second modèle correspond à l'évolution des usages dont la plus récente étape est le *cloud*, une couverture nuageuse assez menaçante. Le *cloud* est proposé comme un service fondé sur la concentration des données de l'utilisateur dans un stockage à distance non localisable. En accédant à cet environnement, on soumet à un suivi invisible son identité numérique, ses choix et ses comportements de lecture. Le danger n'est pas mince. Qui lit les conditions d'utilisation avant de cocher la petite case ? Cette sous-traitance se fait donc au coût d'une appropriation d'informations privées et d'un profilage exploitable à des fins de marketing. Par ailleurs, l'amélioration des débits et des infrastructures confère au transfert des données son efficacité. Le public s'est habitué à ce type de transaction par le branchement à Internet ou la vidéo sur demande. Cette forme de circulation présente l'avantage de l'universalité en temps réel de l'information — *The World Is Flat* — et celui de l'accès équitable pour tous, du moins en théorie. En pratique, la dimension démocratique du numérique réclame des politiques publiques cohérentes. Un exemple : la couverture inégale des territoires par les réseaux ne permet pas actuellement de réduire la fracture numérique selon la localisation de l'usager.

LA CRÉATION EN QUESTION

Dans la guerre du *hard* comme du *soft*, la francophonie reste largement tributaire de l'hégémonie américaine. À côté de cette confrontation technique et économique, le numérique infléchit aussi les rapports sociaux et modifie notre regard sur la culture. D'abord et avant tout, la dématérialisation de la lecture est l'empire du contenu.

Le numérique est le creuset de l'interdisciplinaire, un espace d'intégration des incarnations multiples de l'idée. Dans cette perspective, la plupart des auteurs n'ont pas encore admis le déplacement de leur rôle. Ils mesurent mal que leur démarche sera bouleversée quand l'objet imprimé ne sera plus une fin en soi. La numérisation offre d'ores et déjà un terrain de jeu extraordinaire à qui veut s'y exercer et la surface qu'il promet ne se réduira pas à un simple *work in progress*. Pour tirer parti de ses développements, les auteurs devront se tourner vers l'externe. Au moins de façon virtuelle, ils auront à sortir de leur isolement. À créer en coordination avec des détenteurs d'autres savoirs, des contributeurs susceptibles de donner corps à un contenu éventuellement multimédia et interactif. Certes, toutes les créations ne suivront pas le modèle collégial des publications scientifiques. Le poète solitaire se fera encore entendre et Montaigne se fichait bien de la numérisation des *Essais*. Comment ignorer, pourtant, que celle-ci aboutit à des analyses inédites ?

Un des corollaires sera la question de la rémunération. L'émiettement des droits d'auteur est à prévoir et il faudra tenir compte des circuits non marchands dans le modèle économique de protection de la création. Certaines pistes pointent vers une *licence globale*, moyen d'éviter que ceux qui diffusent les contenus dématérialisés aient à obtenir préalablement l'accord des ayants droit. De son côté, le droit moral pose un problème spécifique. Conçue comme une condition de la qualité de la production de l'esprit, cette notion « perpétuelle, inaliénable et imprescriptible » est mise à mal par les technologies. Les législations actuelles garantissent à l'auteur de toujours dire quelle forme convient à sa pensée et quelle diffusion en faire. À l'évidence, un nouveau chapitre de la propriété intellectuelle est à revoir !

D'autres apprivoisements seront requis de la part des auteurs. Par exemple, le degré d'acceptation d'une certaine manipulation des textes, l'idée que l'œuvre numérisée n'est peut-être jamais finale. Mais qu'ont-ils à craindre ? L'œuvre s'émancipe sitôt que rendue publique. Que sa forme soit numérique ou non, tout peut déjà lui arriver ! Il y a cinquante ans, Eco appelait à une participation active des lecteurs. « *Jouir d'une œuvre d'art revient à en donner une interprétation, une exécution, à la faire revivre dans une perspective originale.* » L'atout fondamental de l'ambiguïté du message et de la pluralité des signifiés des œuvres ouvertes est au prix de cette participation. On se demande alors si le livre numérique *achevé* existera vraiment, ou s'il restera un objet sans cesse soumis au libre itinéraire des lecteurs.

UNE LECTURE MORCELÉE

Les terminaux de lecture sont au centre de notre faculté à lire autrement. L'engouement pour l'écran ne date pas d'hier. Il est apparu au fil des heures passives assis devant la télévision du salon. Il y a trente ans, l'écran a été installé sur nos bureaux, une occupation sans espoir de retour, et depuis quelques années, notre rapport à l'information s'étend à la lecture nomade multi-écrans,

bibliothèque en poche. L'expérience se renouvelle au rythme des écrans qu'on trouve en chemin. L'intéropérabilité permet d'amorcer la lecture sur un support, de la continuer ailleurs. Le contenu lui-même se nomadise et se fractionne.

On peut imaginer que la lecture d'un objet de la première page à la dernière selon un ordre imposé ne soit plus conforme à l'exploitation des ressources offertes au bout des doigts. Jusqu'à un certain point, chacun aura tendance à suppléer virtuellement l'œuvre originale en explorant l'immense corpus des connaissances selon ses intérêts propres. Une plateforme telle que *Small Demons* utilise déjà le potentiel attractif d'un entrepôt d'informations, invitant sans cesse le lecteur à enrichir son expérience du texte ; il écoutera Dylan en lisant la bio de Jobs. Alors que le numérique favorise ainsi la fragmentation, la lecture non séquentielle annonce la distension de la notion d'ouvrage et se rapproche de l'expérience cognitive d'appropriation du savoir. La pensée en construction erre continuellement en s'offrant des associations et accumulations libres entre des champs multiples. Difficile, pourtant, de ne pas croire que l'effet de sédimentation lente de la lecture soit dilué par les pratiques de survol face à l'écran. Les phases de rêverie, de silence ou d'ennui ont toujours semblé nécessaires aux processus d'acquisition. Le web comble toujours ces vides ! L'oubli lui-même n'y a plus sa place. Que reste-t-il du modèle culturel du livre quand son support nous conduit à décrocher à chaque instant ?

Notre rapport au temps et à l'espace se modifie dans l'univers numérique.

Les dispositifs toujours plus multifonctionnels remettent en cause les attributs premiers de l'action de lire, une activité rarement partagée. Pourtant, au cœur des pratiques nouvelles, des expérimentations sociales et inédites ont lieu. L'une d'entre elles, coïncidente à la lecture numérique, est le branchement aux réseaux sociaux dont certains sont dédiés au livre. La disponibilité permanente de connexions réticulaires à proximité des textes lus en ligne exploite l'usage de contenus générés par les internautes (*UGC*), un enrichissement pour le lecteur, la communauté et l'auteur. Chacun est convié à contribuer au flux et à suivre un parcours transversal en constituant avec d'autres un ensemble ayant des intérêts à partager.

BOÎTE À IDÉES / EXPLORATIONS

Notre rapport au temps et à l'espace se modifie dans l'univers numérique. Contrairement à l'objet matière qui, sitôt créé, est soumis au temps, les risques de dégradation s'estompent quand il s'agit de transférer des représentations. D'un côté, les efforts de conservation de l'œuvre physique sont chimériques et temporaires. *La Cène* de Vinci ne sera jamais plus ce qu'elle était. De l'autre, l'œuvre numérique reste seulement tributaire d'équipements menacés d'obsolescence, mais interchangeables. Quant aux déformations culturelles, le simple fait que du temps passe les rend inévitables. Des adaptations sont faites, l'Histoire et les théories réorientent les points de vue. *La recherche du temps perdu* est aussi une bande dessinée et, nous rappelle Gérard Genette, « *[l]e Parthénon n'est plus un sanctuaire* ». Si l'on s'arrête à l'analogie de la peinture, la perspective — simple outil au service de la vision, comme la numérisation l'est au service du contenu — a pu durablement marquer des siècles de création. Comment ne pas pressentir des convulsions au moins aussi fondamentales comme conséquence de ces techniques qui refaçonnent notre rapport au monde ? L'accélération des flux étant centrale à ces mutations, nos comportements face au temps en sont modifiés. Nos rapports à l'espace le sont aussi. Le numérique y engage nos corps autrement. Par les postures, le tactile, les passages fréquents entre virtuel et réel, la mobilité croissante de la lecture, le recours à la voix, l'impossible représentation visuelle de ce qu'est le web.

TOUT RESTE À FAIRE

Pour ceux et celles qui sont engagés dans la circulation de l'œuvre écrite et illustrée, l'environnement numérique renouvelle les défis. L'avenir de la lecture dématérialisée passe par l'émancipation de la création. L'objet culturel nouveau peut devenir autre chose qu'un simple service. Quels défis cela pose-t-il aux acteurs de ce chantier ? Un premier travail doit venir de l'auteur. S'il veut participer au numérique, il doit appréhender la mutation en cours et ouvrir de nouvelles pistes de travail en cherchant à en maîtriser les outils et les codes. Des formes multiples de création peuvent coexister et l'auteur aura à les prendre en considération. Faudra-t-il créer spécifiquement en pensant aux internautes ? L'éditeur devrait être son allié en facilitant les rencontres avec les divers contributeurs de ce nouvel objet qui cherche à s'affranchir. Est-il pertinent pour lui de se convertir en acteur technologique ? Il doit surtout préserver le plaisir de la lecture en créant les passerelles nécessaires pour mettre en relation un texte et un lecteur. Ce dernier, en somme, n'aurait plus qu'à se laisser séduire, à profiter du web et de ses plus-values, sans s'y égarer. À l'égard de ces enjeux, les pouvoirs publics ont un rôle à tenir. Aménager un cadre qui accompagne l'offre légale plutôt que de diaboliser les risques de la dématérialisation. Les promesses de liberté du numérique sont vastes et posent un impératif d'indépendance. La prééminence des sociétés technologiques américaines le permettra-t-elle ? Tout reste à écrire.